



Rapport Semestriel 30 juin 2025

BSO FRANCE

FR0010386805 PART I
FR0007478557 PART P
FR001400QMD4 PART O

NATURE

TYPE

SOCIETE DE GESTION

DELEGATION DE GESTION

OPCVM

FCP

SAINT OLIVE GESTION

SAINT OLIVE ET CIE

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025 PART I	243 832.75 €
VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025 PART P	1 015.27 €
VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025 PART O	1 002.03 €
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025 PART I	317
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025 PART P	181 773
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025 PART O	4 061

BSO FRANCE (Part P)**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO FRANCE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR0007478557 - BSO FRANCE P (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT**TYPE**

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 04/03/1994 et lancé le 17/03/1994.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions françaises

L'objectif de gestion est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales. L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active. La sélection de titres (stock picking) a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société. Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price/Earning, Price/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement actions françaises (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises françaises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers actions françaises, lequel est amputé de 20% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP par rapport à celle de l'univers est assuré mensuellement. Le fonds bénéficie du label ISR.

Le FCP, étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), est investi en permanence à 75% minimum sur les marchés des actions françaises. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations convertibles, échangeables ou remboursables, obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM et les petites capitalisations ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus. Zone d'investissement : France. Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 880 €	4 090 €
	Rendement annuel moyen	-41,2%	-16,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 860 €	8 780 €
	Rendement annuel moyen	-21,4%	-2,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 140 €	13 050 €
	Rendement annuel moyen	1,4%	5,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 220 €	15 070 €
	Rendement annuel moyen	32,2%	8,5%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	552 €	1 913 €
Incidence des coûts annuels **	5,5%	2,9%

* La période détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 8,4 % avant déduction des coûts et de 5,5% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,91% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 191 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

BSO FRANCE (Part I)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO FRANCE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR0010386805 - BSO FRANCE I (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 15/10/2006 et lancé le 18/12/2006.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions françaises

L'objectif de gestion est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales. L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active. La sélection de titres (stock picking) a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société. Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price/Earning, Price/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement actions françaises (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises françaises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers actions françaises, lequel est amputé de 20% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP par rapport à celle de l'univers est assuré mensuellement. Le fonds bénéficie du label ISR.

Le FCP, étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), est investi en permanence à 75% minimum sur les marchés des actions françaises. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations convertibles, échangeables ou remboursables, obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM et les petites capitalisations ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus. Zone d'investissement : France. Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 000 €	4 170 €
	Rendement annuel moyen	-40,0%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 080 €	9 020 €
	Rendement annuel moyen	-19,2%	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 400 €	13 600 €
	Rendement annuel moyen	4,0%	6,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 550 €	15 670 €
	Rendement annuel moyen	35,5%	9,4%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	322 €	1 293 €
Incidence des coûts annuels **	3,2%	1,9%

* La période détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 8,3 % avant déduction des coûts et de 6,3% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	0,75% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 75 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,34% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 134 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

BSO FRANCE (Part O)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO FRANCE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR001400QMD4 - BSO FRANCE O (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 07/06/2024 et lancé le 19/06/2024.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions françaises

L'objectif de gestion est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales. L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active. La sélection de titres (stock picking) a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société. Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price/Earning, Price/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement actions françaises (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises françaises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers actions françaises, lequel est amputé de 20% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP par rapport à celle de l'univers est assuré mensuellement. Le fonds bénéficie du label ISR.

Le FCP, étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), est investi en permanence à 75% minimum sur les marchés des actions françaises. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations convertibles, échangeables ou remboursables, obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM et les petites capitalisations ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus. Zone d'investissement : France. Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 000 €	4 170 €
	Rendement annuel moyen	-40,0%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 080 €	9 020 €
	Rendement annuel moyen	-19,2%	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 400 €	13 600 €
	Rendement annuel moyen	4,0%	6,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 550 €	15 670 €
	Rendement annuel moyen	35,5%	9,4%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	303 €	1 152 €
Incidence des coûts annuels **	3,0%	1,7%

* La période de détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 8,1 % avant déduction des coûts et de 6,3% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	0,75% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 75 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 115 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

L'année 2025 a démarré sur une tendance nettement plus positive pour les marchés européens, notamment la France, que 2024.

Tout d'abord, la perspective de négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine et des publications de sociétés en majorité supérieures aux attentes ont permis une nette surperformance européenne avec des hausses de plus de 10% alors que les indices américains passaient rapidement dans le rouge. .

Globalement, en termes sectoriels, la consommation, notamment le luxe et l'alimentation, la santé et le secteur bancaire reprenaient des couleurs, tout comme les valeurs de défense et certaines industrielles cycliques, tandis que l'automobile et sauf exception les valeurs de technologie étaient pénalisées.

Mais le plan de relance annoncé par l'Allemagne fin février a entraîné une hausse des taux longs (40 points de base sur le 10 ans) qui a amené une première correction des marchés actions début mars. Parallèlement, le marché américain a accentué sa baisse suite à des indicateurs avancés et des indices de confiance dénotant un net ralentissement de la croissance. En outre, la situation géopolitique a recommencé à s'enliser avec de nouvelles exigences de Donald Trump vis-à-vis de l'Ukraine, la reprise des « exercices militaires » chinois autour de Taïwan et des menaces de la part de Poutine, sans oublier le conflit israélo-palestinien qui n'est pas résolu.

La volatilité s'est encore accélérée avec l'annonce d'une nouvelle salve de hausse des tarifs douaniers pour le 2 avril, dont l'estimation donnée autour de 20%, finalement largement au-dessus, voire spectaculaire pour de nombreux pays, ne peut qu'avoir un impact négatif sur la croissance mondiale, ainsi que sur l'inflation, des hausses de prix compensatoires devant être également envisagées par les entreprises.

Le seul point positif résultant de tout ceci est la reprise de la baisse des taux longs et l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes y compris aux Etats-Unis malgré les risques inflationnistes.

Les indices actions ont donc corrigé de l'ordre de 4% en mars, revenant à une hausse de l'ordre de 5% en Europe sur le trimestre et atteignant une baisse de près de 5% pour le S&P 500 et de 10% sur le Nasdaq, à laquelle s'ajoute une baisse du dollar de 4% environ.

Les marchés ont été extrêmement chahutés en avril du fait des voltes-faces de Donald Trump sur les droits de douane essentiellement.

Après l'annonce de hausses inimaginables le 2 avril, le Président américain les a finalement suspendus pour 3 mois le 9 avril, avant d'engager diverses discussions bilatérales sur tous les sujets. Les marchés se sont donc effondrés de 10 à 15% avant de reprendre plus des deux tiers de cette baisse sur la fin du mois. Le marché américain (S&P 500) n'en reste pas moins en baisse de plus de 5% depuis le début de l'année et de 15% en euro, le MSCI monde de 10% en euro et les indices européens ont ramené leur hausse entre 2 et 5 %.

Les taux longs ont fini par se détendre à nouveau et les spreads de crédit ont réalisé un pic temporaire de l'ordre de 150 points de base avant de retrouver des niveaux proches de 300 sur le Cross-over 3-5, dans la ligne du comportement du marché actions. Les publications de résultats continuent à ne pas être spécialement décevantes mais l'incertitude entraîne le consensus des prévisions à la baisse.

Au cours du mois de mai, les marchés sont restés soumis aux voltes-faces du Président américain : moratoire de 90 jours accordé à la Chine, nouvelles menaces de taxes douanières à 50% contre l'Union Européenne, pour le moment décalées au 9 juillet, entre autres..

Néanmoins, ce sont principalement les marchés obligataires qui en ont subi les conséquences, avec une remontée des taux 10 ans américains de plus de 20 points de base et une pentification des courbes de rendement.

Par ailleurs, l'inflation reste maîtrisée et la saison des résultats a été moins mauvaise que prévu, notamment aux Etats-Unis. Les indices actions sont donc remontés significativement (Etats-Unis 6 à 9 % en dollar, Europe de l'ordre de 4%). La défense, les banques et la construction ont mené le jeu, tandis que l'automobile, les pétrolières et la santé sont en queue de peloton.

La volatilité a continué à dominer sur les marchés au mois de juin mais les indices actions ont terminé le semestre sur une tendance positive. Le STOXX 600 s'inscrit à +6,6% à fin juin et le CAC 40 de 3,9% sur 6 mois, encore pénalisé par le poids des valeurs de croissance. Le S&P 500 est en hausse de 5,5%, pour l'essentiel regagné en juin, mais avec un dollar qui poursuit sa chute à 13% par rapport à l'Euro depuis le début de l'année, dont 3% sur le mois de juin.

La BCE a de nouveau baissé ses taux directeurs tandis que la Réserve Fédérale maintenait le statu quo malgré la pression de Donald Trump. Les signes de ralentissement économique et une inflation qui reste sage malgré les conflits au Moyen-Orient ont permis aux taux obligataires et aux spreads de crédit de rester relativement bien orientés.

POLITIQUE DE GESTION

Les bourses mondiales ont été volatiles au cours du premier semestre, variant au rythme des nouvelles sur le front des négociations sur les droits de douane avec les Etats Unis.

Les marchés boursiers ont peu réagi lors du conflit entre Israël et l'Iran.

La baisse du dollar contre l'euro de 13,4% (1,17 dollar pour 1 euro) a pesé sur la performance en euros des valeurs américaines dans les portefeuilles, prenant à contre-pied les stratégestes qui recommandaient tous aux investisseurs d'augmenter fortement leur exposition au marché américain en fin d'année dernière.

Le CAC40 est en hausse de 4,2% depuis le 1er janvier et de 2,1% sur un an.

La rotation sectorielle a été forte ; le luxe est toujours en recul tandis que le secteur financier a fortement progressé.

Les plans d'investissement dans la défense et les infrastructures annoncés par l'Allemagne et d'autres pays européens ont eu pour conséquence une envolée des cours des valeurs liées à la défense et à la construction.

Le recul de l'inflation, la baisse des taux d'intérêt à court terme et le maintien des taux longs à des niveaux raisonnables en Europe devraient être favorables aux actions.

La volatilité pourrait demeurer élevée compte tenu de la difficulté à prévoir les décisions de l'administration Trump, du ralentissement économique à l'œuvre, de l'importance de l'endettement des Etats et de la situation politique intérieure.

Dans ce contexte, la valeur de la part P a progressé de 3,83 %.

L'actif net du Fonds s'établit à 265.9 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 259.1 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Le portefeuille comporte 23 lignes.

L'exposition aux actions du portefeuille s'élevait à 90 % au 30 juin 2025. La ligne d'actions Stellantis a été vendue.

Des lignes en Ferrari et Safran ont été acquises à la fin du premier semestre.

Plusieurs lignes du portefeuille ont été légèrement allégées, en raison de dépassements de ratios prudentiels dans le Fonds. Les entreprises sur lesquelles portent nos choix d'investissements n'ont pas enregistré d'inflexion dans la marche de leurs affaires, certaines poursuivant leur croissance à un rythme moins soutenu que ces dernières années.

Nous considérons que la période d'incertitude politique en France ne nécessite pas de faire de mouvements brusques de vente, estimant que la quasi-totalité des sociétés françaises que nous détenons dans le portefeuille du Fonds, occupent des positions de premier plan dans le monde et sont peu dépendantes de la croissance française.

Notre stratégie d'investissement reste orientée sur la détention d'actions de sociétés très internationalisées dans de bons métiers avec de bonnes marges, même si certaines ont vu leur cours reculer sensiblement (LVMH, Dassault Systèmes, par exemple.), gérées par des dirigeants de grande qualité et ayant des bilans financiers sains, dans une perspective de valorisation à long terme.

AUTRES INFORMATIONS**MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 30 juin 2025

BSO FRANCE

Organisme de placement collectif constitué
sous forme de Fonds Commun de Placement

Siège social : 84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société de gestion :
SAINT OLIVE GESTION
84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Lyon – Membre de la Compagnie des Experts Commissaire aux Comptes de Lyon
S.A.S. au Capital de 25.000 € - R.C.S Lyon 435 191 168 - NAF 6920 Z - TVA intracommunautaire FR 76 435 191 168

Fideliance Rhône-Alpes est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante.
Fideliance Rhône-Alpes n'est pas responsable pour toute action ou omission de Crowe Global ou d'un autre membre du réseau.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'organisme de placement collectif BSO FRANCE, constitué sous forme de Fonds Commun de Placement, et en application des dispositions de l'article L.411-125 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 juin 2025 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Lyon
Le 29 septembre 2025,


FIDELIANE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLEN
Commissaire aux Comptes

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique (*)
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	238 926 803,96
b) Avoirs bancaires	2 397 376,87
c) Autres actifs détenus par l'OPC	24 955 986,29
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	266 280 167,12
e) Passif	-365 912,07
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	265 914 255,05

(*) Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net de la part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
BSO FRANCE I en EUR	C	77 294 982,27	317,0000	243 832,75
BSO FRANCE O en EUR	C	4 069 256,33	4 061,0000	1 002,03
BSO FRANCE P en EUR	C	184 550 016,45	181 773,0000	1 015,27

ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	89,85	89,73
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	9,38	9,37

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
Euro	EUR	238 926 803,96	89,85	89,73
TOTAL		238 926 803,96	89,85	89,73

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
FRANCE	85,52	85,40
LUXEMBOURG	2,30	2,29
ITALIE	2,03	2,03
TOTAL	89,85	89,73

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	9,38	9,37
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL	9,38	9,37

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	10 425 987,66	19 170 855,58
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	9 984 484,80	0,00

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			238 926 803,96	89,86
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			238 926 803,96	89,86
Boissons			4 991 400,00	1,88
PERNOD RICARD SA	EUR	59 000	4 991 400,00	1,88
Composants automobiles			5 409 300,00	2,03
FERRARI NV	EUR	13 000	5 409 300,00	2,03
Electricité			13 029 800,00	4,90
LEGRAND SA	EUR	114 800	13 029 800,00	4,90
Equipements électriques			13 006 080,00	4,89
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	57 600	13 006 080,00	4,89
Equipements et fournitures médicaux			23 314 933,90	8,77
BIOMERIEUX	EUR	102 000	11 974 800,00	4,51
ESSILORLUXOTTICA	EUR	48 691	11 340 133,90	4,26
Industrie aérospatiale et défense			2 759 000,00	1,04
SAFRAN SA	EUR	10 000	2 759 000,00	1,04
Logiciels			18 073 335,00	6,80
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	389 500	11 969 335,00	4,50
SWORD GROUP	EUR	160 000	6 104 000,00	2,30
Métaux et minerais			9 006 000,00	3,39
DASSAULT AVIATION SA	EUR	30 000	9 006 000,00	3,39
Producteur et commerce d'énergie indépendants			24 459 001,56	9,20
AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	139 654	24 459 001,56	9,20
Produits alimentaires			11 869 230,00	4,46
DANONE	EUR	171 125	11 869 230,00	4,46
Produits chimiques			7 068 150,00	2,66
ARKEMA	EUR	113 000	7 068 150,00	2,66
Produits de soins personnels			17 900 830,00	6,73
L'OREAL SA-PF	EUR	49 300	17 900 830,00	6,73
Produits pharmaceutiques			8 294 989,00	3,12
SANOFI	EUR	100 900	8 294 989,00	3,12
Produits pour l'industrie du bâtiment			13 052 840,00	4,91
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	131 000	13 052 840,00	4,91
Services liés aux technologies de l'information			27 464 722,50	10,33
CAPGEMINI SE	EUR	65 450	9 493 522,50	3,57
THALES	EUR	72 000	17 971 200,00	6,76
Textiles, habillement et produits de luxe			39 227 192,00	14,75
HERMES INTERNATIONAL	EUR	9 800	22 530 200,00	8,47
KERING	EUR	18 200	3 358 992,00	1,26
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	30 000	13 338 000,00	5,02

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			24 955 986,29	9,38
OPCVM			24 955 986,29	9,38
Gestion collective			24 955 986,29	9,38
BFT AUREUS ISR I C	EUR	108 053	12 571 031,89	4,72
CPR MONETAIRE ISR Part I	EUR	560	12 384 954,40	4,66
Total			263 882 790,25	99,24

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

Inventaire des instruments financiers à terme

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	263 882 790,25
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 397 376,87
Autres passifs (-)	-365 912,07
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	265 914 255,05

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BSO FRANCE I	EUR	317,0000	243 832,75
Part BSO FRANCE O	EUR	4 061,0000	1 002,03
Part BSO FRANCE P	EUR	181 773,0000	1 015,27